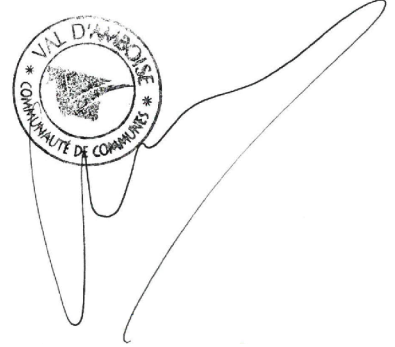


Vu pour être annexé à la délibération du 04/07/2019
arrêtant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
Fait à Nazelles-Négron,
Le Président,



DOSSIER
ARRÊTÉ

1er arrêté de projet : 28/03/2019
2ème arrêté de projet : 04/07/2019



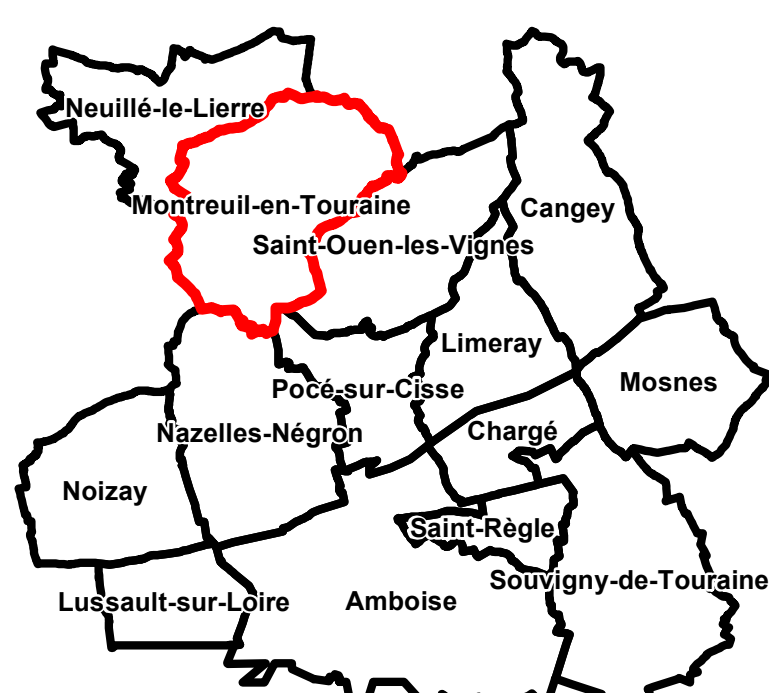
Mairie de France (Sige social)
240, rue de la République
37000 Le Mans
Tél. 02 54 54 54 54
Fax 02 54 54 54 54

Seine-Normandie Le 10171
LES BOURGEOISIEUX
Tél. 02 54 54 54 54
Fax 02 54 54 54 54

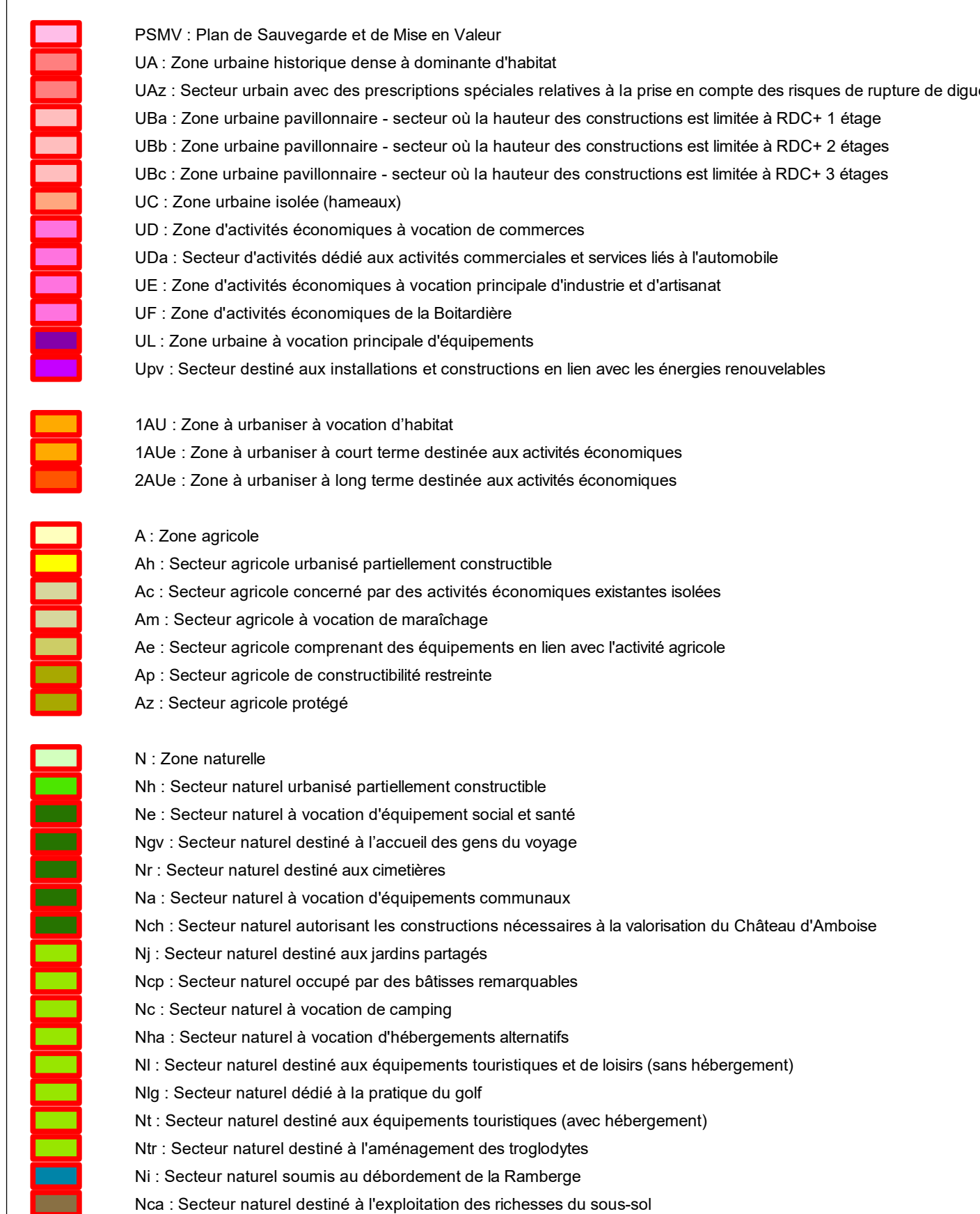
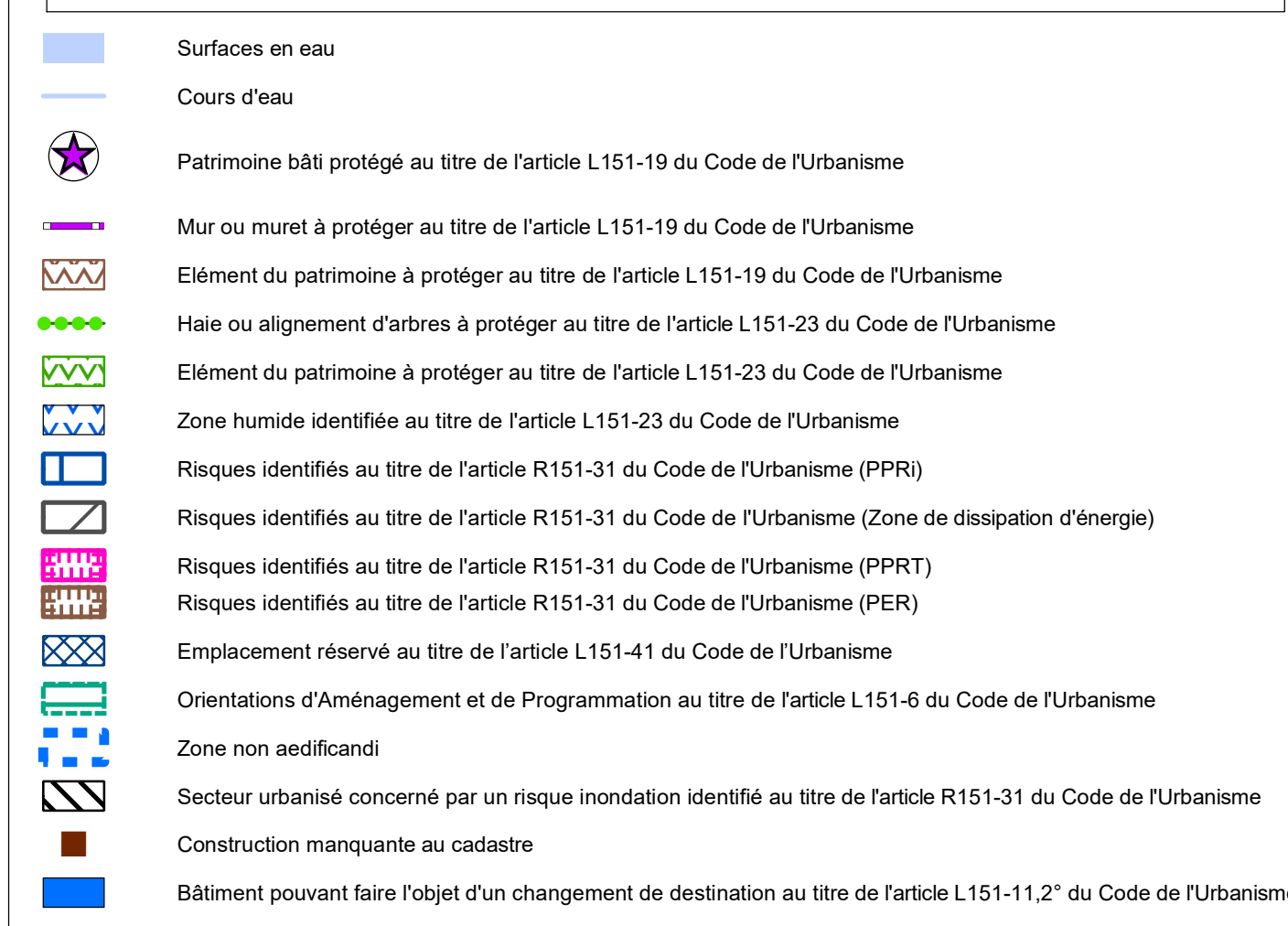
Grand Est
LES BOURGEOISIEUX
Tél. 02 54 54 54 54
Fax 02 54 54 54 54

Val-de-Creuse
Zone d'Aménagement
Rue des Petites Granges
49000 Tours
Tél. 02 52 52 52 52

Seine-Normandie L'Orléans
Zone d'Aménagement
Rue des Petites Granges
38000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 52 52 52 52



Légende



Les risques identifiés au titre du R151-31 comprennent certaines servitudes d'utilité publique.
La sécurité des personnes et des biens est une information essentielle qu'il est apparu nécessaire de
présenter sur ce règlement graphique. Les autres servitudes d'utilité publique dont celles rattachées
au patrimoine naturel, paysager et bâti sont présentées dans les annexes du PLU.

Source du fond de plan cadastral : direction générale des finances publiques - cadastre - mise à jour : 2018

